



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

associations humanitaires

Question écrite n° 60244

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la ville sur les difficultés spécifiques que rencontrent les associations qui luttent quotidiennement contre la dégradation des conditions de vie dans les quartiers difficiles. Le travail de ces associations, qui agissent souvent dans des conditions délicates, est rendu plus ardu encore par l'inadéquation des pratiques institutionnelles et de la logique marchande des bailleurs. Ainsi, ces derniers réclament mensuellement des loyers que les associations, qui sont tributaires du versement de subventions, ne peuvent parfois pas payer à temps faute de trésorerie. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures qui pourraient être mises en oeuvre afin d'aider ces associations au quotidien dans leur travail d'intérêt général.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60244

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 avril 2001, page 2361